

Réunion du 30 juin 2017

L'an **deux mil dix-sept, le trente juin à 19 heures trente minutes**, le Conseil Municipal de cette Commune, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme RICARD.

Nombre de Membres : 15 En exercice : 14 Présents : 8

Etaient Présents : Mme RICARD Viviane, M. CHAUVEL Xavier, Mme HOCHET Christine, Mme COUTARD Madeleine, M. LEPORT Jean-Louis, Mme LAIGNEAU Jacqueline, M. BEAULIEU Jean-Pierre, Mme LOUIN Joëlle.

Absent(s) Excusé(s) : M. TROUILLET Philippe, M. AUBRY Gildas,

Absent(s) : M. BEAUDOUIN Pascal, Mme DELAUNAY Virginie, M. GROLEAU Christophe, M. LEMOINE Thierry

M. Louin Joëlle élue secrétaire.

Compte rendu de la précédente réunion approuvé par l'ensemble du conseil

N° 20170068

Voirie Agglomération, choix entreprise

Après en avoir délibéré, le conseil municipal retient l'entreprise Pigeon TP d'Argentré du Plessis pour la fourniture et réalisation de travaux de voirie en agglomération sur la commune.

Le montant des travaux est arrêté à la somme de 8886.30 € HT, soit 10 663.56 € TTC.

Autorise Mme Le Maire à signer le devis.

N° 20170069

Décision Modificative N° 3 : Budget communal

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise la décision modificative suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Pour mémoire budget 2017	702 113.19 €	702 113.19 €
Total section de fonctionnement	702 113.39 €	702 113.39 €

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Article	Libellé	Dépenses	Recettes
Pour mémoire budget 2017		851 920.22 €	851 920.22 €
2135 op 184 Mairie		-2000.000 €	
2135 op 183 Voirie		+ 2000.00 €	
Total de la décision modificative n° 3/2017		0.00 €	
Total section d'investissement		901 920.22 €	901 920.22 €

N° 20170070

Location salle de l'Union, Embuscades

Dans le cadre du festival de l'Humour, l'association des embuscades, par l'intermédiaire de l'association AMAC, souhaite réserver la salle de l'Union le 24 septembre 2017.

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal propose la salle au tarif réduit 2017, soit 30 €.

Autorise Mme Le Maire à établir un contrat de location avec l'association.

RICARD Viviane,
LEPORT Jean-Louis,

CHAUVEL Xavier,
LAIGNEAU Jacqueline,

HOCHET Christine,
BEAULIEU Jean-Pierre,

COUTARD Madeleine,
LOUIN Joëlle.